

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 4 juillet 2023 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 18 juillet 2023 à 19h.**

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

- Réouverture de la séance
- 14. Demande du comité de l'exposition agricole (aréna, pépinière, utilisation terrain)
- 15. Guignolée du docteur Julien
- 16. Nouvelle entente de services aux personnes sinistrées
- 17. Certificat de paiement no 2 CPE
- 18. Ordre de changement 15
- 19. Soumission amélioration voirie
- 20. Asphalte froid
- 21. Acquisition terrain
- 22. Travaux en régie interne rang 10 puits
- 23. PRACIM
- 24. Terrain tennis
- 25. CAUCA
- 26. Demande de dérogation mineure
- 27. Directive de changement route 269
- 28. Période de Questions
- 29. Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- DEMANDE DU COMITÉ DE L'EXPOSITION AGRICOLE

2023-07-183

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce inc. a besoin d'une autorisation écrite de la Municipalité afin de pouvoir utiliser ses infrastructures durant leur événement qui aura lieu à la saison estivale 2023;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'Exposition agricole de Beauce inc. à utiliser les infrastructures du terrain de l'aréna durant leur événement lors de la saison estivale 2023.

15- GUIGNOLÉE DU DOCTEUR JULIEN

2023-07-184

Considérant que le Centre de pédiatrie sociale Les passerelles souhaite organiser une levée de fonds le 16 décembre dans le cadre de la guignolée annuelle du Dr Julien;

Considérant que la municipalité désire collaborer pour une demande au MTQ autorisant la cueillette de dons sur la route 269;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le Centre de pédiatrie sociale Les passerelles désire faire une demande d'autorisation au Ministère des Transports pour une levée de fond le 16 décembre.

Que la municipalité autorise l'utilisation de la route 269 le 16 décembre dans le cadre de la guignolée du Dr Julien pour amasser des dons si l'autorisation du Ministère des transports est donnée.

16- NOUVELLE ENTENTE DE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉES

2023-07-185

Considérant que la Société canadienne de la Croix-Rouge désire signer une entente de services pour les personnes sinistrées avec la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley couvrant la période d'octobre 2023 à septembre 2024;

Considérant que la Municipalité veut en faire un Centre de service pour sinistrés au centre multifonctionnel Desjardins ;

Considérant que l'aide de la Société canadienne de la Croix-Rouge est essentiel pour les lits, draps, bénévoles et expertise;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la signature de l'entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour les Services aux Personnes sinistrées couvrant la période d'octobre 2023 à septembre 2024 pour un montant de 304,60\$;

17- CERTIFICAT DE PAIEMENT NO 2 CPE

2023-07-186

Considérant que les travaux au 463 rue Principale ont débuté.

Considérant que les travaux sont effectués par la firme Construction JL Groleau inc.;

Considérant que la firme WSP supervise les travaux;

Considérant que cette dernière recommande le deuxième paiement de 71478.61\$ taxes incluses pour les travaux effectués;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 71 478.61\$ taxes incluses soit versé, via le règlement d'emprunt, à la firme Construction JL Groleau inc. pour les travaux effectués au 463 rue Principale.

18- ORDRE DE CHANGEMENT 15

2023-07-187

Considérant que la firme WSP Inc., responsable des travaux du projet du CPE, a fait des recommandations pour l'ajout de dalle extérieure;

Considérant que ces travaux consistent, entre autres, par l'ajout du détail de dalle sur le sol pour l'équipement à l'extérieur;

Considérant que ces directives de changements totalisent un montant de 1022\$ et que les élus (e) ont pris connaissance de ces directives;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte les directives de changements proposés par la firme WSP pour l'amélioration du CPE et ses installations extérieures payé via le règlement d'emprunt.

19- SOUMISSION AMÉLIORATION VOIRIE

2023-07-188

Considérant que suite à des travaux en régie pour l'amélioration du Grand Shenley des travaux d'entretien est requis;

Considérant que la firme Jean-Luc Roy est le plus bas soumissionnaire au montant de 150 t : 250\$/t ou 230t : 210\$/t;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil donne le mandat à la firme Jean-Luc Roy concernant les travaux en régie dans le rang Grand Shenley ;

Que cette dépense soit financée via les redevances carrière et sablière.

20- ASPHALTE FROID

2023-07-189 **Considérant** que le conseil désire faire réparer son réseau routier par les employés de la voirie;

Considérant que le montant pour 55 sacs d'asphalte s'élève à 1093\$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'achat de 55 sacs d'asphalte au montant de 1093\$ soit effectué.

21- ACQUISITION TERRAIN

2023-07-190 **Considérant** que le conseil désire acquérir des terrains pour la phase 3 rang 9;

Considérant que les propriétaires désirent vendre les 3 terrains;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'achat des 3 terrains dans le rang 9 soit effectué pour finaliser la phase 3 rang 9.

22- TRAVAUX RANG 10

2023-07-191 **Considérant** que le conseil désire faire effectuer des travaux dans le rang 10 pour l'accès au puits;

Considérant que le mandat sera donné à monsieur Bruno Boucher et à Excavation Doris Drouin pour effectuer ces travaux;

Considérant que le conseil donne un budget de 7000\$ pour effectuer les travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le mandat soit donné à monsieur Bruno Boucher et Excavation Doris Drouin pour effectuer les travaux au puits du rang 10 financé par le surplus cumulé.

23-PRACIM

2023-07-192 **Considérant** que le conseil désire déposer une demande de subvention dans le programme PRACIM;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil dépose une demande de subvention dans le programme PRACIM.

24-TERRAIN DE TENNIS

2023-07-193 **Considérant** que le conseil désire refaire le terrain de tennis;

Considérant qu'après l'ouverture des enveloppes le contrat sera donné à Excavation Doris Drouin;

Considérant que plusieurs subventions confirmées à venir sont affectées au projet;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le contrat pour la réfection du terrain de tennis soit donné à Excavation Doris Drouin sera payé via le surplus cumulé de la municipalité et les aides financières obtenues en lien avec ce projet .

25-CAUCA

2023-07-194 **Considérant** que le conseil doit signer l'entente avec CAUCA;

Considérant que la dernière entente signée date de 2008;

Considérant que le montant de l'entente est de 5787\$ pour 5 ans;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'entente avec Cauca soit signée au montant de 5787\$ pour 5 ans.

26-DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

2023-07-195

Considérant la demande de dérogation mineure DPDRL230047 du propriétaire de l'immeuble situé sur le lot 5 059 798, pour l'implantation d'un bâtiment ;

Considérant que le règlement municipal prescrit selon l'article 4.3 b) : Seuls sont permis dans les cours latérales : Un garage privé ou un abri d'auto non contigu au bâtiment principal comme usage complémentaire à un usage résidentiel aux conditions suivantes : - un seul garage par terrain ; - superficie maximale : 80% de la superficie au sol du bâtiment principal ; - hauteur maximale: celle du bâtiment principal ; - norme d'implantation: * marge de recul avant : celle du bâtiment principal ; * marges latérales et arrière minimales : 1 mètre, 1,5 mètre si ouverture ;

Considérant que les membres du Comité consultatif en urbanisme ont été consultés et après analyse, ceux-ci recommandent au conseil municipal d'accepter la demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil, après avoir pris en compte l'analyse du CCU, accepte la demande de dérogation mineure DPDRL230047 pour l'implantation d'un bâtiment sur le lot 5 059 798.

27- DIRECTIVE DE CHANGEMENT ROUTE 269

2023-07-196

Considérant que le conseil désire effectuer des changements dans les entrées pour les travaux sur la route 269;

Considérant que les coûts des travaux s'élèvent à 50 000\$;

En conséquence, il est proposé par Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil autorise les travaux d'un montant de 50 000\$, financer par le règlement d'emprunt, pour les changements des travaux 269.

28- PÉRIODE DE QUESTIONS

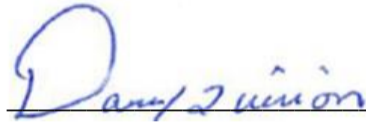
Aucune question n'a été posée.

29-FERMETURE DE LA SÉANCE


2023-07-197

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h45 .



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier